

Fiche de renseignements de début d'année – inscription cantine et garderie périscolaire : **utilisez l'application eTicket**



eTicket est un portail famille **100% en ligne et 100% mobile** accessible 24h/24, 7j/7, **disponible sur tous vos écrans** grâce à l'application mobile (Android et Apple) et sur le web.

Remarque : pour faire les mises à jour ou créer son compte, remplir les fiches demandées et télécharger les pièces éventuelles (Quotient Familial) il est plus agréable d'utiliser la version web.

1. Vous avez déjà utilisé l'application eTicket durant l'année scolaire 2021/22 et avez un compte

Si vous avez déjà un compte sur eTicket, **ne pas créer de nouveau compte**. Il suffit de le mettre à jour. **Il ne doit y avoir qu'un seul compte par famille**, exception faite pour les couples séparés en garde alternée (voir paragraphe 3).

Première étape : Mettre à jour votre dossier (Dossier/enfant): **niveau de vos enfants** et éventuellement d'autres informations (santé, personnes pouvant récupérer vos enfants dans l'onglet parents, droit à l'image...)

De même si vous avez un enfant qui rentre en petite section mais qui a déjà des frères ou/et sœurs dans une école du Pays de Vaulx, **il suffit d'ajouter cet enfant sur votre compte existant**. (dans Dossier, onglet Enfant, utilisez le + en bas à droite).

Seuls les nouveaux arrivants à Saint-Jean ou à Notre-Dame-de-Vaulx ou les parents qui ont un premier enfant qui rentre en petite section doivent créer un nouveau compte. (Voir paragraphe 2)

Seconde étape : attendre que l'administration valide votre dossier. Eventuellement vous recevrez un mail demandant de compléter votre dossier.

Attention, vous ne pourrez pas inscrire vos enfants à la cantine ou à la garderie si vous n'avez pas fait la mise à jour et reçu la validation.

Troisième étape : utilisation fin août de l'application pour inscrire votre enfant à la cantine ou à la garderie périscolaire.

Vous pourrez le faire uniquement lorsque votre dossier sera validé par l'administration.

Les inscriptions pour la cantine des jeudi 1 et vendredi 2 septembre seront acceptées jusqu'au lundi 29 août, à 12 h. Vous pouvez inscrire vos enfants sur l'année et modifier ensuite avant le délai habituel.

N'attendez pas pour faire vos mises à jour. Merci !

Si vous rencontrez des problèmes, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante :

mairie.stjeandevaulx@gmail.com

2. Vous n'avez jamais utilisé l'application eTicket

Première étape : créer votre compte : un par foyer ou un par parents séparés avec garde alternée (uniquement un dossier par parent dans ce cas) pour donner les renseignements de début d'année nécessaires au SIVOM. **Tous les parents doivent créer un compte et donner les renseignements demandés sur leurs enfants même s'ils ne comptent pas utiliser les services périscolaires.**

Pour cela, aller sur le site <https://www.eticket.giis.fr/connexion-au-portail-famille/>

Le code d'inscription est : **SFMCBM**

Conseil : utiliser une adresse mail comme ID

Remplir votre dossier et l'envoyer lorsqu'il est complet.

Remarque : dans l'onglet « Tiers », indiquez toutes les personnes susceptibles de récupérer votre enfant de maternelle à l'arrêt du bus scolaire ou à la garderie périscolaire. N'oubliez pas de donner leur numéro de téléphone.

Seconde étape : attendre que l'administration valide votre dossier. Eventuellement vous recevrez un mail demandant de compléter votre dossier.

Troisième étape : utilisation de l'application fin août pour inscrire votre enfant à la cantine ou à la garderie périscolaire.

Vous pourrez le faire uniquement lorsque votre dossier sera validé par l'administration.

Les inscriptions pour la cantine des jeudi 1 et vendredi 2 septembre seront acceptées jusqu'au lundi 29 août, à 12 h.

N'attendez pas pour créer votre compte et envoyer votre dossier. Merci !

Si vous rencontrez des problèmes, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante :

mairie.stjeandevaulx@gmail.com

3. Cas particulier des enfants en garde alternée

Dans ce cas seulement, chaque parent doit installer l'application et créer chacun un dossier (avec des adresses mails différentes). Ils doivent signaler que leurs enfants sont en garde alternée.

L'administration liera ces 2 dossiers. Les prestations seront facturées sur le compte utilisé pour inscrire l'enfant.

Si vous rencontrez des problèmes, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante :

mairie.stjeandevaulx@gmail.com